

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

MISE À JOUR DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LOCATION DES ESPACES

N°	2023	03	286
Le 22 mars à 14h00			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)				
DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 7 mars 2023	Madame Martine Aubry		X	
	Madame Catherine Morell-Sampol	X		
	Monsieur Arnaud Taisne		X	
	Monsieur Sébastien Duhem		X	
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	Madame Delphine Blas	X		
	Madame Sylviane Delacroix	X		
22	Madame Mélissa Camara		X	
	Madame Vanessa Duhamel			X
PRÉSENTS	Monsieur Alain Cambien	X		
	Monsieur Michel Delepaul		X	
10	Monsieur Patrick Geenens		X	
	Monsieur Jacques Ducrocq	X		
REPRÉSENTÉS	Monsieur Jean-Paul Mulo	X		
	Monsieur Grégory Tempremant	X		
9	Monsieur François Decoster	X		
	Monsieur Sébastien Chenu			X
VOTANTS	Monsieur Georges-François Leclerc			X
	Monsieur Hilaire Multon	X		
19	Madame Marie Lavandier		X	
	Monsieur Jan Vandenhouwe		X	
	Monsieur François Martin		X	
	Madame Anne Salamon	X		

N° 2023-03-286 : Mise à jour de la grille tarifaire de location des espaces

Délibération n° 2023-03-286 du 22 mars 2023 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément aux lois n° 2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006, relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leurs fonctionnements,

Conformément à la délibération n°2021-12-263,

Il est proposé :

- De supprimer les tarifs de location concernant le foyer de la danse,
- D'ajouter un tarif spécifique pour la location de la Grande salle et de son parquet dans le cadre de l'installation exceptionnelle de l'automne 2023 pour le double anniversaire de l'Opéra,
- D'ajouter un tarif de visites de groupes dans le cadre spécifique des événements privés.

Les éléments modifiés sont indiqués en vert dans le document joint à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver les tarifs de location d'espaces et les forfaits s'y rattachant.

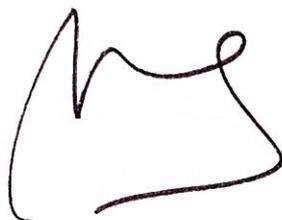
Après en avoir délibéré le Conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver les tarifs de location d'espaces et les forfaits s'y rattachant.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le**24 MARS 2023**.....

Fait à Lille le 22 mars 2023

La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Marie-Pierre Bresson



LOCATIONS D'ESPACES

L'Opéra de Lille offre aux entreprises et associations la possibilité de louer ses prestigieux espaces pour **l'organisation de manifestations privées**.

Assemblées générales, réunions plénières, conférences, cocktails, ou soirées de prestige peuvent être organisées au sein de l'Opéra de Lille.

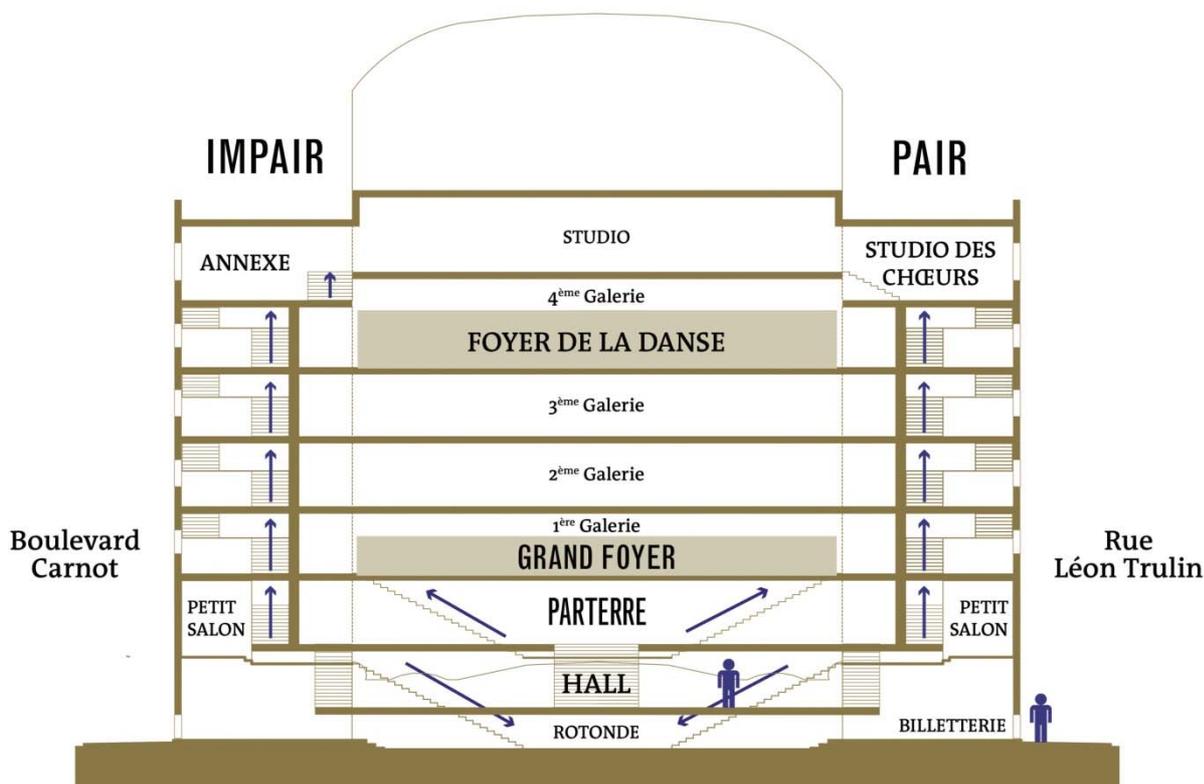
Les différents espaces – Grande salle, Grand Foyer, Rotonde - offrent ainsi des cadres exceptionnels pour des groupes de **50 à 1 000 personnes**, selon les lieux.

L'équipe de l'Opéra peut également se charger de **l'organisation artistique** de la soirée et proposer des récitals ou concerts de musique de chambre de grande qualité. Certains concerts programmés dans le cadre des Concerts du Mercredi à l'Opéra de Lille peuvent même faire l'objet d'une représentation supplémentaire privée.

La location des espaces de l'opéra ne peut se faire que si elle est **compatible avec l'activité de l'Opéra** et son projet artistique, et par conséquent avec son planning de répétitions et de représentations, et après validation du dossier technique.

Les soirs de spectacles, la location des espaces pour une réception ne peut se faire que dans le cadre d'un **partenariat-événement**. Les entreprises partenaires de l'Opéra de Lille bénéficient d'un accès privilégié et d'une tarification spécifique.

1. LES ESPACES



> La Grande Salle

Cette splendide salle de spectacle à l'italienne, chef-d'œuvre architectural du début du XXe siècle, comprend un large parterre et quatre galeries. Cette salle est abondamment décorée de groupes sculptés, de médaillons peints et de peintures murales.

- Capacité : Salle : 1 138 places assises réparties sur 5 niveaux Fosse d'orchestre : 70 musiciens max.
- Plateau : 400 m²
- Utilisations : réunions plénières, assemblées générales, séminaires, conventions, conférences, spectacles...

L'organisation de spectacles et d'événements ne peut se faire que dans un cadre privé (à savoir : exclusivement sur invitation, sans communication ni publicité publiques, sans commercialisation de places) et sous réserve de validation du programme artistique et du dossier technique par l'Opéra de Lille.

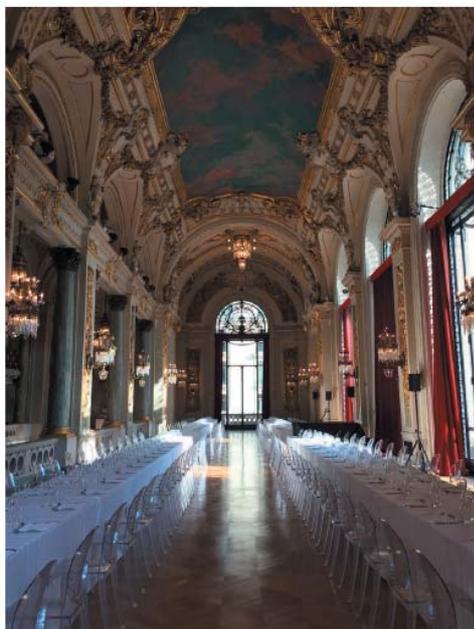


> Le Foyer

Description : salon de réception aux vastes volumes et au décor somptueux. Parquet au sol, sculptures et fresques murales, grandes baies vitrées donnant sur la Place du Théâtre.

Cet espace est situé au 1^{er} étage auquel on accède par l'escalier d'honneur.

- Surface : 280 m² (8m x 35m)
- Capacité : 400 personnes debout ou 200 personnes assises
- Utilisation : manifestation de relations publiques, cocktail, dîner, concert, conférence...



> La Rotonde

Description : très belle salle ronde à péristyle située au niveau

Décorations : marbre, pierre blanche et lustre de cristal.

- Surface : environ 150 m²
- Capacité : 100 personnes debout ou 60 assises
- Utilisation : manifestation de relations publiques, dîner, conférence, réunion...



> Le petit salon

Description : petit salon cosy situé au rez-de-chaussée, près de la billetterie.

La décoration est élégante et contemporaine (mobiliers contemporains, photos de spectacles et lumières tamisées).

- Surface : 25 m²
- Capacité : 12 personnes
- Utilisation : rencontre, cocktail...



2. CONDITIONS DE LOCATION

Les tarifs ci-dessous s'entendent sans installation particulière, sans prestation artistique ni technique, et sans personnel spécifique. Les espaces sont livrés « nus » avec le personnel de l'Opéra minimum nécessaire à son ouverture.

Sont mis à disposition le(s) vestiaire(s) nécessaire(s) et une banque d'accueil.

La mise à disposition de l'espace concerné pour la durée indiquée doit comprendre le temps de montage, de répétition, d'installation (traiteur, décoration, technique...) et de démontage.

La location ne comprend pas : les frais généraux liés à la régie, la sécurité, l'accueil, le nettoyage, les assurances, les prestations extérieures (traiteur...), et le mobilier.

L'Opéra fixe le nombre d'agents de sécurité, d'accueil et de nettoyage nécessaire, sauf dans le cas du Grand Foyer et de la Rotonde pour lesquels des tarifs forfaitaires sont définis.

L'Opéra de Lille est un établissement répondant aux normes de sécurité des établissements recevant du public de catégorie 1 - type L.

3. TARIFS

> tarifs HT

Lieux	Location en soirée (base 8h et fin avant 00h)		Location en journée (base 8h)	
	Partenaires	Non Partenaires	Partenaires	Non Partenaires
Grande salle seule ⁽¹⁾	10 000 €	15 000 €	7 000 €	10 000 €
Grande salle parquet-scène // spécial anniversaire	7 000 €	9 500 €		
Grand foyer seul	5 000 €	7 000 €	4 000 €	5 000 €
Grande salle + Grand foyer ⁽¹⁾	14 000 €	20 000 €	10 000 €	12 000 €
Foyer de la danse	2 000 €	3 000 €	1 600 €	2 400 €
Rotonde	2 500 €	4 000 €	2 000 €	3 200 €
Le petit salon	300 €	450 €	250 €	400 €
Tous les espaces ⁽²⁾	18 000 €	25 000 €	14 000 €	20 000 €

> Dépassement horaire de 10% à ajouter au-delà de 8h et/ou au-delà de 00h

⁽¹⁾ Compte tenu du planning d'activité de la Grande Salle, les locations ne sont envisagées qu'à de très rares occasions.

⁽²⁾ Tous les espaces : il s'agit d'une location de l'ensemble des espaces prévus à l'exception du salon VIP.

À ces tarifs sont ajoutés :

- un forfait de **communication** variant en fonction du spectacle, du nombre de représentations et de l'engagement du partenaire, compris entre 1 500 € et 9 000 € ;
 - un forfait lié aux **frais d'accueil et d'organisation** (gestion, entretien, agents de sécurité et agents d'accueil) :
 - o si la location de l'espace fait suite à une représentation : 7% du montant du partenariat ;
 - o si la location de l'espace se fait indépendamment de toute représentation :
 - Grande Salle : 4 000 €
 - Grand foyer : 3 400 €
 - Rotonde : 1 900 €
- Le forfait lié aux frais d'accueil et d'organisation sera doublé lors d'une location ayant lieu un dimanche ou un jour férié

Tout personnel supplémentaire nécessaire à la sécurité du bâtiment, à la sécurité du public, à l'accueil, et à la réalisation de prestations techniques ou artistiques organisées par le bénéficiaire de la location sera pris en charge par l'Opéra sur la base d'un devis accepté par les deux parties. La prestation est par la suite refacturée par L'Opéra à l'utilisateur.

➤ Exemple : visite de 25 minutes par groupe de 15 personnes maximum = 100€

Tarifs collectivités publiques finançant l'Opéra

Les collectivités publiques qui financent l'Opéra de Lille bénéficient d'une mise à disposition gracieuse des lieux, moyennant la prise en charge des frais d'entretien, de sécurité, d'accueil et d'installation inhérents, et à condition que la manifestation prévue soit compatible avec le planning d'occupation des salles et le planning du personnel permanent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
22 MARS 2023 à 14h00
OPÉRA DE LILLE /STUDIO

FEUILLE DE PRÉSENCE / QUORUM

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	POUVOIR	SIGNATURES
VILLE DE LILLE	Mme Marie-Pierre BRESSON ✓			
	Mme Catherine MORELL-SAMPOL ✓	Mme Charlotte BRUN		
	M. Arnaud TAISNE	Mme Marielle RENGOT ✓		
	M. Sébastien DUHEM	M. Jacques RICHIR	Mme Marie-Pierre BRESSON ✓	
	Mme Delphine BLAS ✓	M. Franck HANOH		
	Mme Sylviane DELACROIX ✓	M. Didier JOSEPH-FRANCOIS		
	Mme Mélissa CAMARA	Mme Nathalie SEDOU ✓		
	Mme Vanessa DUHAMEL ✓	M. Bernard CHARLES		
MEL	M. Alain CAMBIEN ✓	M. Nicolas DETERPIGNY		
	M. Michel DELEPAUL	Mme Marie- Noëlle NIREL ✓		
	M. Patrick GEENENS	Mme Béatrice MULLIER	M. Alain CAMBIEN	
	M. Jacques DUCROCO	Mme Isabelle MARIAGE-DESREUX		
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE	M. Jean-Paul MULOT ✓	Mme Nadège BOURGHELLE-KOS		
	M. Grégory TEMPREMANT ✓	Mme Mady DORCHIES-BRILLON		
	M. François DECOSTER ✓	M. Frédéric LEFEBVRE		
	M. Sébastien CHENU	M. Jean-Philippe TANGY		
ÉTAT	M. le Préfet du Nord M. Georges-François LECLERC	Mme Fabienne DECOTTIGNIES		
	M. le Directeur des Affaires Culturelles de la Région des Hauts-de-France M. Hilaire MULTON ✓	M. Nicolas GUINET		
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES	Mme Marie LAVANDIER	M. Christophe MARQUIS	M. Hilaire MULTON	
	M. Jan VANDENHOUWE	Mme Jacqueline BRUCKERT ✓		
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	M. François MARTIN	M. Olivier DESSE ✓		
	Mme Kamala CRANGANORE	Mme Anne SALAMON ✓		